

**Instance :** CPNEFP

**Date :** 12 octobre 2018

**Lieu :** matin au siège de la Sécurité Sociale des Indépendants, après-midi à l'UCANSS.

**Participants :** matin, membres des deux CPNEFP et après-midi CPNEFP du Régime Général. Pour la CGC S. Anne + J. Janvier + Dr FUCH de l'ex RSI.

**La réunion :** Matin = Présentation de la réforme de la formation professionnelle, présentation des dispositifs d'accompagnement des agents des « caisses déléguées » pour intégrer le RG et vote sur le financement de l'accompagnement collectif des VAE par l'I4.10.

Après-midi = présentation et approbation des rapports sur l'emploi et la formation 2017, point sur la consommation des fonds du plan et de la professionnalisation, quelques mesures de financement supplémentaires, validation du calendrier de réunion 2019.

- **Le contexte :** 1<sup>ère</sup> réunion commune des deux CPNEFP = Période transitoire pour intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de l'ex RSI, devenu Sécurité Sociale des Travailleurs Indépendants. Réunion de prise de contact. D'autres suivront en 2019.

2<sup>ème</sup> réunion propre au RG avec points habituels en fin d'année.

-**Les enjeux :** Garantir aux salariés de la SSTI une bonne intégration au RG et au RG une prise en compte réussie de leurs publics. Les processus ont été construits, au moins en partie en commun.

-**L'essentiel :** La présentation de la loi du 5 septembre 2018 est réalisée à partir du même diaporama qu'à la sous-commission du 11 octobre. La SSTI va devoir choisir un OPCO pour 2019. Le mode de conception et le contenu des dispositifs d'intégration des salariés de la SSTI, bien que préparés en commun varient considérablement d'une branche à l'autre. Le financement des modules d'accompagnement collectifs à la mobilité de l'I 4.10 présenté en sous-commission le 25 septembre 2018 est validé. Les salariés de la SSTI pourront les suivre.

L'emploi et la formation.

Emploi : 145 566 CDI au 31 décembre 2017 (-0,1% sur un an et -5,2% depuis 2012). 36,6% de cadres en 2017 contre 33,5% en 2012. 8458 embauches contre 6 708 en 2016, âge moyen de 44,9 ans, 78% de femmes dans le RG mais seulement 49,7% chez les ADD. Mobilité inter-organismes de 0,87% mais 5,78 % chez les ADD. L'âge moyen à l'embauche est de 33,5 ans en légère augmentation.

Formation : 5% de la masse salariale et 67,7% des agents formés en 2017. 35 % des formations sont achetées à l'extérieur. Elles concernent le management, des formations médicales, économiques et sociales et l'efficacité personnelle. Le financement d'une formation expérimentale EN3S pour les directeurs de CAF sur la préparation à la mutualisation, fondée sur le partage d'expérience est adopté après débat de même qu'une formation sur « mener un entretien après un événement traumatogène » destiné aux RH, Responsables Sécurité et qui pourrait être ouverte, sur suggestion des OS, aux membres des CHSCT ou à leur remplaçants ultérieurement.

M Delannoy annonce son départ en retraite et souligne la qualité des travaux conduits depuis la création de la commission.

La prochaine réunion de la CPNEFP aura lieu le 7 mars dans les locaux de la SSTI.